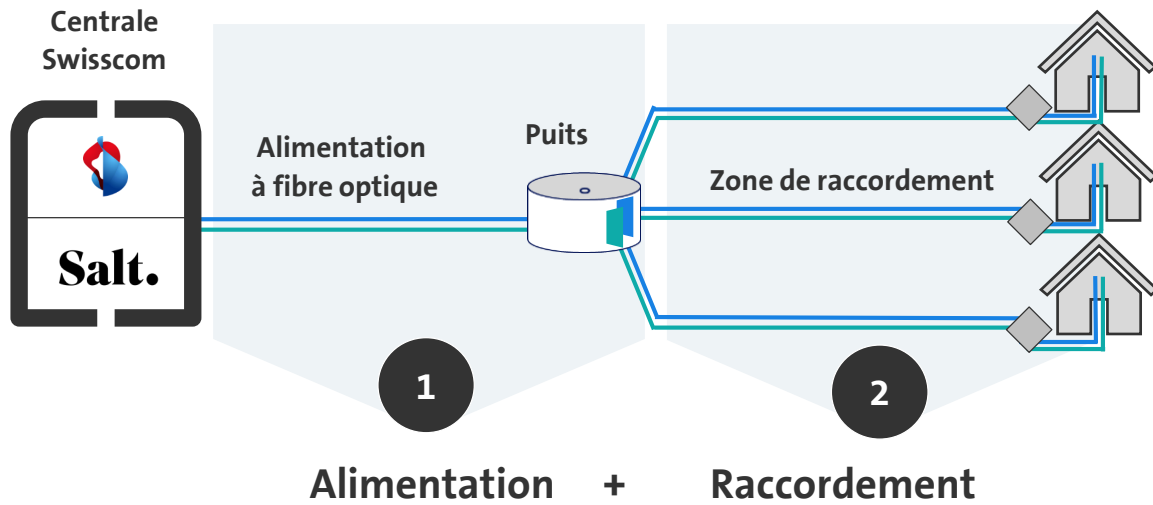


Swisscom et Salt concluent un partenariat relatif à la fibre optique: Salt investit dans un droit d'utilisation à long terme sur les raccordements à fibre optique de Swisscom.

En investissant dans un droit d'utilisation à long terme sur les raccordements à fibre optique de Swisscom, **Salt dispose de son propre accès physique Layer 1 aux réseaux après l'architecture «point-à-multipoints»**, lui permettant d'y proposer et d'exploiter ses services. **Deux réseaux indépendants sont exploités. Swisscom reste propriétaire de l'infrastructure** et continue d'assumer la responsabilité de l'extension du réseau.



Salt investit dans un droit d'utilisation à long terme sur une ligne d'alimentation à fibre optique physique et un répartiteur propre dans les réseaux après l'architecture «point-à-multipoints».

Salt investit dans un droit d'utilisation à long terme sur les raccordements à fibre optique dans la zone de raccordement.



Groupement des investissements



Utilisation optimale des capacités de réseau



Plus d'innovation et diversité accrue des offres



Compléments de Swisscom



Swisscom crée une nouvelle forme de collaboration reposant sur ce qui existe déjà: le partenariat relatif à la fibre optique entre Swisscom et Salt.

1. Coopération pour la fibre optique

Coopérations locales en matière d'extension de la fibre optique

2. Accords Wholesale

Accords d'accès relatifs à l'utilisation du réseau Swisscom

swisscom
Salt.

3. partenariat relatif à la fibre optique

Salt investit dans un droit d'utilisation à long terme sur les raccordements à fibre optique de Swisscom – **Salt dispose ainsi de son propre accès physique Layer 1**, lui permettant d'y proposer et d'exploiter ses services. **Swisscom reste propriétaire de l'infrastructure** et continue d'assumer la responsabilité de l'extension du réseau.

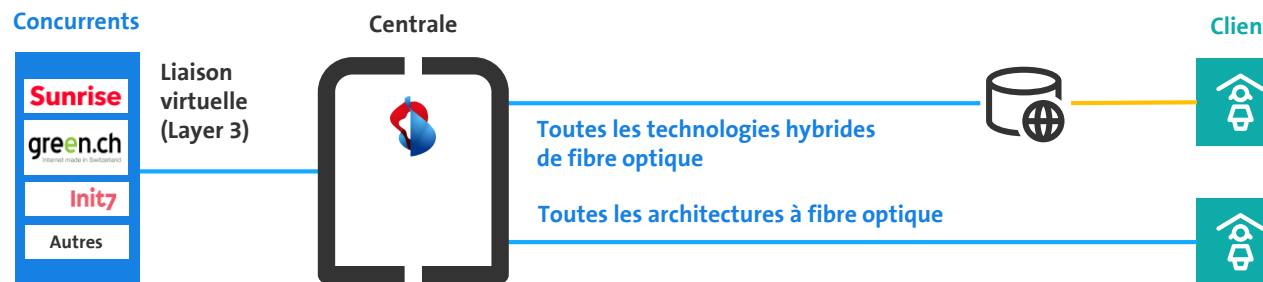
Trois formes de collaboration qui sont **judicieuses sur le plan économique** et qui sont aussi ouvertes aux autres acteurs du marché.



Swisscom propose à ses concurrents de nombreuses possibilités pour utiliser le réseau Swisscom. Aujourd'hui, plus de 50 entreprises le font déjà.

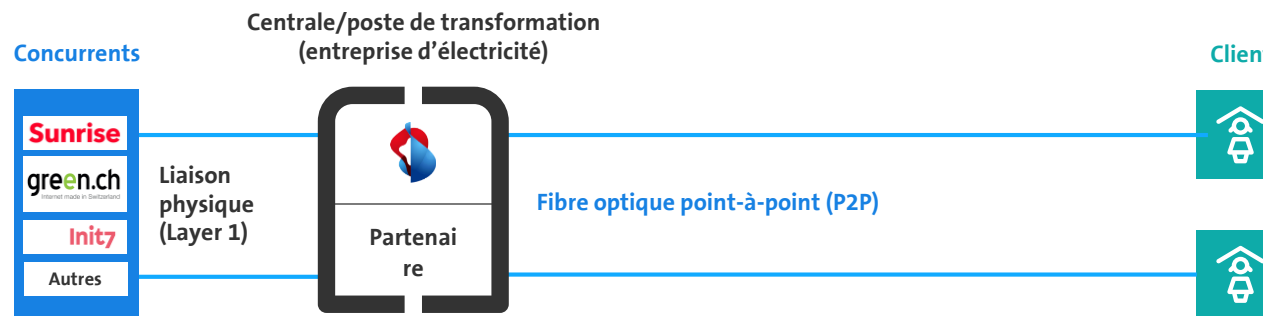
1. Flux de données vers les différents clients (Layer 3)

Les concurrents désirant seulement raccorder certains clients obtiennent un accès virtuel à ces derniers («Layer 3»). Ce flux de données vers un client donné bénéficie toujours de la meilleure technologie et de la meilleure puissance possible de Swisscom.



2. Coopération pour la fibre optique et liaison physique (Layer 1)

Swisscom et ses partenaires régionaux de coopération construisent ensemble des liaisons à fibre optique point-à-point. Chaque raccordement du client dispose ici de sa propre fibre optique déployée en continu jusqu'à la centrale de Swisscom. Les concurrents ont donc la possibilité d'obtenir une liaison physique (Layer 1) jusqu'aux différents clients auprès du partenaire ou de Swisscom.



3. partenariat relatif à la fibre optique

Salt investit dans un droit d'utilisation à long terme sur les raccordements à fibre optique de Swisscom et reçoit un accès physique Layer 1 au réseau Swisscom en architecture point-à-multipoints et donc un accès à tous les clients raccordés. Salt peut ainsi proposer et exploiter ses propres services. Cette possibilité existe aussi pour d'autres acteurs au niveau national ou régional. Les concurrents obtiennent un flux de données (Layer 3).

